



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre mai à 18h30

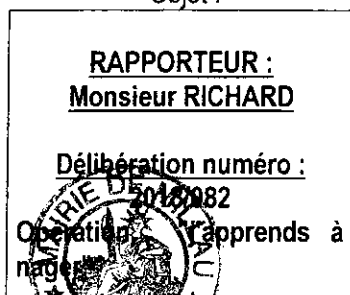
Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....32
Votants.....34

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEAUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI

Objet :



ETAIENT EXCUSES : Laaziza HELLI pouvoir à Alain NAYRAC, Isabelle CAMBEFORT pouvoir à Philippe RAMONDENC

ETAIENT ABSENTS : Pascale BARAILLE

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme CHIODO, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Noté : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le jeudi 31 mai 2018, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 18 mai 2018
Le Maire

Vu le plan national « Citoyen du sport » mis en place en mars 2015 par le comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté afin de renforcer l'accès à la pratique sportive des jeunes qui en sont le plus éloignés,

Considérant que le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) lance, chaque année, un appel à projets intitulé "J'apprends à nager" pour permettre à tous les enfants entrant en classe de 6ème de savoir nager.

Considérant que les associations sportives et les collectivités territoriales peuvent candidater. Si le SOM Natation a, depuis 2015, conduit cette opération, c'est aujourd'hui, dans le cadre d'une action commune, que la Ville de Millau candidate. En effet, l'acquisition du savoir nager est un véritable enjeu de société que partage la Ville et le club SOM Natation.

Considérant les objectifs du dispositif "J'apprends à nager" :

- réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive
- réduire le déficit du savoir nager
- dispenser un savoir nager sécuritaire et écarter le risque de noyade
- favoriser l'accès à toutes les pratiques aquatiques et nautiques en toute sécurité
- découvrir les plaisirs de l'eau et de la natation

Considérant les cibles : enfants de 6 à 12 ans ne sachant pas nager.

Considérant que cette action s'inscrit totalement dans la politique sport/santé développée par la Ville de Millau. Il permet une continuité des actions menées dans le cadre de l'apprentissage du savoir nager. En effet, les

Accusé de réception en préfecture
012-211201454-20180604-2018DL082-DE
Acte dématérialisé
Reçu le 04/06/2018

éducateurs sportifs municipaux, titulaires des diplômes d'enseignement de la natation, ont en charge toute au long de l'année, l'apprentissage de la natation en milieu scolaire en étroite collaboration avec les services départementaux de l'éducation nationale. Ils sont à même d'identifier les enfants les plus en difficultés avec le savoir nager.

Considérant que cette opération sera conduite entre le 9 et le 20 juillet dans le bassin 50 m du centre aquatique municipal selon les dispositions prévues à la convention ci-jointe. 3 à 4 stages de 10 h chacun seront organisés suivant le nombre d'enfants repérés conjointement par les éducateurs sportifs de la Ville et les services de l'Inspection de l'éducation nationale de la circonscription de Millau.

Considérant que la Ville percevra du Centre national du développement du sport (CNDS) via le comité régional FFN, une aide financière de :

- 34 € de l'heure par MNS

- 300 € de prestation de coordination/stage

Considérant que la Commission des sports, réunie le 3 mai 2018, a donné un avis favorable à la mise en place de cette opération ;

Aussi, il est demandé au conseil municipal,

1. D'approuver les modalités de l'opération « j'apprends à nager » selon un cahier des charges rédigé conjointement par le ministère des Sports et la Fédération Française de Natation,
2. D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat Ville/SOM Natation/Comité Occitanie FFN, et à accomplir toutes les formalités en découlant.

Les recettes seront affectées au TS 241 nature 74718 Fonctionnement 413

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Le Maire de Millau

Christophe SAINT-PIERRE